

# Typologie des sociétés savantes médicales françaises

## Enquête auprès de 129 organisations

Hervé Maisonneuve<sup>1</sup>,  
Nicolas Moreau<sup>2</sup>,  
François Steudler<sup>3</sup>,  
Claude Guérot<sup>4</sup>,  
Alain Durocher<sup>5</sup>

### Summary

#### Typology of the French medical learned societies Survey of 129 organisations

**Introduction** A study on the relationship between the ANDEM - Agence Nationale pour le Développement de l'Evaluation Médicale (French agency for the development of drug assessment) and the learned societies showed that a definition of the role of these organisations was lacking and criteria to define learned societies. We conducted a survey among the learned societies in the field of medicine so as to elaborate a definition.

**Methods** We used the files of the learned societies of the Anaes - Agence Nationale d'Accréditation et d'Évaluation en Santé (French Medicines Agency) in 1998, which included 225 organisations. We sent a letter together with a single-page questionnaire and copies of the 2 publications on the relationship between the ANDEM and the learned societies. To analyse the suggestions for a definition, having read the replies, a segmentation of the population, the means and modalities of action and the aims and fields of action were used. A proposal for a definition was discussed during 2002/2003 in the offices of the Fédération des Spécialités Médicales (FSM) (Federation of medical specialties) regrouping 33 medical and 12 surgical societies. Three meetings between a representative of the Anaes and the board of the FSM resulted in the proposition of so-called "validation" criteria for learned societies. A search on the French Internet listing such societies was made using a research motor (March 20, 2004).

**Results** Out of the 225 organisations contacted, 129 (57%) replied. Among the latter, 115 considered themselves as a learned society and 14 did not. Among the 115 organisations defining themselves as a learned society, 97 proposed a definition, 16 made use of the definitions proposed in the questionnaire and 81 proposed their own definition. The analysis identified 6 important elements (reporting, knowledge, training, research, diffusion, promotion). The data analysed permitted the elaboration of a definition based on the proposals of the learned societies: "An organised group, within the framework of a given discipline, the members' aim of which is to report on their work, to improve knowledge on their discipline, to ensure training and research, to diffuse information on their work and research and to support and promote their

### Résumé

**Introduction** Une étude sur les relations entre l'Andem et les sociétés savantes avait montré qu'il était nécessaire de mieux définir les rôles de ces organisations, et proposer des critères pour les définir. Nous avons effectué une enquête auprès de sociétés savantes dans le domaine de la santé afin de d'élaborer une définition.

**Méthodes** Nous avons utilisé le fichier des sociétés savantes de l'Anaes (Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé), de 1998 qui comprenait 225 organisations. Nous avons envoyé un courrier auquel étaient joints un questionnaire sur une page et les copies des 2 publications réalisées sur les relations entre l'Andem et les sociétés savantes. Pour l'analyse des réponses à la définition, après lecture des réponses, une segmentation sur la population, les moyens et modalités d'actions, les buts et les champs d'action a été utilisée. Une proposition de définition a été discutée en 2002/2003 au bureau de la Fédération des spécialités médicales (FSM) regroupant 33 sociétés médicales et 12 sociétés chirurgicales. Trois réunions entre un représentant de l'Anaes et le bureau de la FSM ont permis de proposer des critères dits de "validation" des sociétés savantes. Une recherche des sites internet français listant des sociétés savantes a été faite, à partir d'un moteur de recherche (20 mars 2004).

**Résultats** Sur les 225 organisations ayant été contactées, 129 (57 %) ont répondu. Parmi celles-ci, 115 se considéraient comme des sociétés savantes et 14 ne pensaient pas être des sociétés savantes. Parmi les 115 organisations se définissant comme des sociétés savantes, 97 ont proposé une définition ; 16 ont repris les définitions proposées dans le questionnaire et 81 ont proposé leur définition. Cette analyse a identifié 6 notions importantes (rendre compte, connaissance, formation, recherche, diffusion, promotion). Les données analysées ont permis d'élaborer une définition fondée sur les propositions des sociétés savantes : « Groupe organisé, dans un champ disciplinaire donné, dont les adhérents ont pour objectif de rendre compte de leurs travaux, d'améliorer la connaissance dans leur domaine, d'assurer la formation et la recherche, de diffuser les résultats de leurs activités, de soutenir et promouvoir leur discipline ». Trente deux des 45 sociétés de la SFM ont accepté les 11 critères de validation proposés, dont certaines avec des remarques, une société s'est abstenu et 12 n'ont pas répondu.

1 - Groupe hospitalier Lariboisière-Fernand Vidal, Université Paris 7, Paris (75)

2 - Université du Québec à Montréal, Montréal

3 - Centre européen de recherche en sociologie de la santé (Ceress), université de Strasbourg II

4 - Hôpital européen Georges Pompidou, Paris (75)

5 - Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, St Denis La Plaine (93)

Correspondance :  
Hervé Maisonneuve  
Service de santé publique  
Groupe hospitalier Lariboisière-Fernand Vidal  
200 rue du Faubourg St-Denis  
75475 Paris cedex 10  
Tél. : 06 85 59 26 73  
hervemaiso@wanadoo.fr

discipline". Thirty-two of the 45 societies of the FSM accepted the 11 validation criteria proposed, some of which were commented on. Only one society abstained and 12 did not reply. No French Internet web site listing the learned societies specified a definition of criteria for inclusion in the lists.

**Discussion** A definition of the learned societies and validation criteria, obtained through the participation of the principle actors, could serve as a basis for the recognition and identification of such societies.

H. Maisonneuve, N. Moreau, F. Steudler, C. Guérot, A. Durocher  
*Presse Med* 2004 ; 33 : 784-90 © 2004, Masson, Paris

**L**e développement des connaissances dans le champ de la santé a conduit à l'élaboration de travaux de synthèse et de guide de bonnes pratiques cliniques. Ces travaux sont fondés sur les données scientifiques et l'expertise professionnelle. Une collaboration entre des institutions et des sociétés savantes médicales est nécessaire pour assurer dans les meilleures conditions le développement, la promotion et la diffusion de ces savoirs auprès des professionnels, en dehors du champ syndical. Les sociétés savantes fondent leur légitimité auprès des professionnels de santé notamment par la reconnaissance de la qualité de leur travaux. Dans le secteur de la recherche ou de la santé, des organismes officiels publient une liste de sociétés savantes qu'ils reconnaissent. Si les organisations professionnelles sont nombreuses dans le domaine de la santé, il n'existe pas de fichier exhaustif des sociétés savantes qui soit fait selon des critères explicites.

Une étude sur les relations des sociétés savantes avec l'Andem (Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale) dans un contexte de préparation des références médicales a montré que ces organisations mal connues avaient un désir de reconnaissance, un fonctionnement interne variable, et souvent un manque de moyens en regard de leurs ambitions<sup>1,2</sup>. Cette étude sur les relations entre une structure organisée avec des moyens pour réaliser ses objectifs et des sociétés savantes a montré qu'il fallait développer la communication, mieux définir les rôles respectifs en tenant compte des possibilités et impératifs des parties, et si possible proposer des critères pour mieux définir les sociétés savantes.

Des définitions "livresques" peuvent être obtenues à partir d'ouvrages ou de dictionnaires, mais aucune n'est le résultat d'une recherche auprès des organisations qui s'identifient comme sociétés savantes. Une enquête auprès des organisations interlocutrices de l'Anaes a permis de mieux cerner l'organisation, les objectifs, et les définitions des sociétés savantes. L'objectif de ce travail a été de proposer une définition des sociétés savantes en considérant les propositions des sociétés savantes obtenues par les réponses à un questionnaire. Nous avons

Aucun site internet français listant des sociétés savantes ne précise une définition ou des critères d'inclusion dans ces listes.

**Discussion** Une définition des sociétés savantes et des critères de validation, obtenus avec la participation des acteurs, peuvent servir de base à la reconnaissance et à l'identification de celles-ci.

aussi proposé des critères de validation des sociétés et cherché si des listes de sociétés savantes étaient fondées sur des critères explicites d'inclusion.

## Méthodes

### ÉCHANTILLON ET QUESTIONNAIRE

Le fichier des organisations répertoriées par l'Anaes (Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé) a été utilisé. Ce fichier a été constitué au cours du temps depuis la création en 1990 de l'Andem (Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale) et actualisé régulièrement à partir des contacts de l'Agence avec diverses organisations. Le fichier de 1998 comprenait 225 organisations (hors syndicats).

Les données ont été recueillies par une enquête postale réalisée en 1999. Un questionnaire d'une page a été adressé aux 225 organisations. Ce questionnaire comprenait 5 questions.

1. *Quelle est la définition d'une société savante ?*
2. *Quels sont les objectifs et les missions de votre société savante (si possible joindre une copie des statuts) ?*
3. *Comment devient-on membre de votre société savante ?*
4. *Combien de membres cotisent à votre société savante ?*
5. *Comment se perd la qualité de membre de votre société savante ?*

Pour la question 1, trois définitions<sup>2</sup> étaient proposées à titre d'exemples :

« *Groupes dont les membres rendent compte de leurs travaux et recherches scientifiques ou érudites ou en discutent* » ;

« *Organisation fondée pour un travail commun ou une action commune* » ;

« *Groupe organisé et permanent, institué pour un but précis, dans un champ disciplinaire donné* ».

À ce questionnaire, étaient joints un courrier et les copies des deux publications réalisées sur les relations entre l'Andem et les sociétés savantes<sup>1,2</sup>. Un courrier de rappel a été envoyé 45 jours après le premier courrier aux sociétés n'ayant pas répondu.

**ANALYSE DES DONNÉES**

Les données ont été enregistrées dans une base de données (Microsoft Access). Les données saisies ont été le nom de l'organisation, l'acceptation ou le refus de la qualification de société savante, la réponse aux 5 questions, l'envoi des statuts, l'envoi du règlement intérieur, l'envoi de documents complémentaires. Pour les questions 2, 3 et 5 certains questionnaires reçus ont été complétés à partir des informations contenues dans les statuts ou le règlement intérieur joints. Les données ont été analysées en tenant compte de la répartition dans les deux groupes constitués selon que l'organisation s'identifiait ou non comme une société savante.

Les réponses concernant la définition d'une société savante ont été analysées par segmentation des termes de la définition, selon 4 axes : qui compose une société savante (sa population), pour faire quoi (les objectifs), dans quels domaines (les champs d'action), et comment (moyens et modalités d'actions). Une définition a été cherchée par deux sociologues (NM et FS) en se fondant sur les résultats des questionnaires.

**CRITÈRES DE VALIDATION DES SOCIÉTÉS SAVANTES**

À partir de l'enquête, une proposition de définition a été discutée en 2002/2003 à la Fédération des spécialités médicales (FSM) regroupant 33 sociétés médicales et 12 sociétés chirurgicales. Ces sociétés sont celles pour lesquelles existe un Diplôme d'études spéciales (DES) ou un Diplôme d'études spéciales et complémentaires (DESC) ou un diplôme capacitaire. Deux réunions entre un représentant de l'Anaes (AD) et les membres du bureau de la FSM ont eu pour but de préparer des critères dits de "validation" des sociétés savantes. Ces critères ont été soumis aux 45 sociétés membres de la SFM. Les réponses ont été exploitées et prises en compte lors d'une troisième réunion qui a permis de mieux formuler ces critères.

**RECHERCHE DES ORGANISATIONS LISTANT DES SOCIÉTÉS SAVANTES**

L'un des auteurs (HM) a recherché sur internet (20 mars puis 14 mai 2004) des sites français listant des sociétés savantes. Une recherche sur des sites d'organismes officiels français a été complétée par une interrogation du moteur de recherche www.google.fr avec les mots "sociétés savantes", "sociétés savantes médicales", et "Annuaire des sociétés savantes".

**Résultats**

Sur les 225 organisations ayant été contactées, 129 (57 %) ont répondu (*tableau 1*). 101 organisations ont envoyé leurs statuts, 29 leur règlement intérieur, et 23 des documents complémentaires (revues, articles, brochures présentant la société). Parmi les répondantes, 115 (89 %) ont reconnu leur appellation de société savante et 14 (11 %) ont réfuté cette désignation (*tableau 1*). Le nom retenu par une organisation n'était pas un critère discriminant pour élaborer une typologie. Les deux termes les plus largement utilisés dans le nom des organisations étaient "société" et "association" (*tableau 2*).

**DONNÉES SUR LE STATUT ET LES MEMBRES DES 129 ORGANISATIONS**

Les questions 3 (*Comment devient-on membre de votre société savante ?*), 4 (*Combien de membres cotisent à votre société savante ?*), et 5 (*Comment se perd la qualité de membre de votre société savante ?*) concernaient les modalités et le niveau d'adhésion au sein de ces organisations (*tableau 1*). Pour les questions 3, 4 et 5, l'analyse des réponses de ces 14 organisations n'a pas apporté d'éléments différents de ceux du groupe des 115 sociétés se considérant comme savantes. Les statuts ou le règlement intérieur précisaient les conditions d'adhé-

Tableau 1

**Effectifs et pourcentages des 129 organisations ayant répondu au courrier (adressé à 225)**

Caractères des organisations	Répondeurs	Questionnaire	Questions*					Statuts	Règlement	Documents
			1	2	3	4	5			
Organisations s'identifiant comme société savante	115	102	97	106	104	103	102	93	27	20
Organisations ne s'identifiant pas comme société savante	14	7	6	12	8	8	8	8	2	3
<b>Total des organisations ayant répondu</b>	<b>129</b>	<b>109</b>	<b>103</b>	<b>118</b>	<b>112</b>	<b>111</b>	<b>110</b>	<b>101</b>	<b>29</b>	<b>23</b>
Pourcentage par rapport aux 129 organisations	100	84.5	79.8	91.5	86.8	86.0	85.3	78.3	22.5	17.8
Pourcentage par rapport aux 225 organisations	57.3	48.4	45.8	52.4	49.8	49.3	48.9	44.9	12.9	10.2

\* Certaines organisations n'ont pas renvoyé le questionnaire, mais des documents (statuts) avec les réponses aux 5 questions : 1 = Quelle est la définition d'une Société savante ? ; 2 = Quels sont les objectifs et les missions de votre société savante ? ; 3 = Comment devient-on membre de votre société ? ; 4 = Combien de membres cotisent à votre société savante ? ; 5 = Comment se perd la qualité de membre de votre société savante ?

Tableau 2

**Termes employés dans le nom des 129 organisations ayant répondu**

Organisations s'identifiant comme société savante		
Terme	oui (115)	Non (14)
Société	67	0
Association	27	6
Collège	7	6
Groupe	4	1
Fédération	2	0
Union	1	0
Atelier	1	0
Groupement	1	1
Institut	1	0
Bureau	1	0
Conférence	1	0
Autre	2	0

Tableau 3

**Analyse des termes, employés par les 81 organisations ayant proposé leur propre définition d'une société savante**

Population	(n)	Objectifs	(n)
Groupe	37	Rendre compte	35
Regroupement	7	Connaissance	19
Organisation	6	Formation	18
Association	6	Recherche	16
Laboratoire	1	Diffusion	15
Société	1	Promotion	12
Réunion	1	Développement	8
Groupement	1	Enseignement	6
Ensemble	1	Évaluation	5
Assemblée	1	Soins	1
Structure	1	Qualité	1
		Amélioration	1
		Labélisation	1

sion. Il était toujours indispensable d'avoir une activité dans le domaine de l'organisation. La notion de candidature parrainée, le plus souvent par deux membres, et approuvée par le conseil d'administration était la modalité d'adhésion pour la plupart des organisations. La nécessité de présenter des titres et travaux a été notifiée dans moins de 10 % des cas. La notion de volontariat pour être membre actif était toujours présente. Les notions de membres bienfaiteurs, associés, d'honneur ou de donateurs, n'ont pas pu être explorées. L'analyse des données chiffrées quant au niveau d'adhésion est difficile. Les données recueillies n'ont pas permis de faire la

distinction entre les inscrits et cotisants réels au sein de l'organisation. La moyenne était de 700 membres avec un écart type de 916, et une médiane de 460 (ces données excluent 5 organisations qui rassemblent d'autres sociétés et n'ont pas d'adhésion individuelles). Les membres peuvent être exclus pour 3 raisons essentiellement : la radiation (97 %), la démission (91 %), le décès (44 %). La radiation intervient soit pour non-paiement de la cotisation pendant une certaine durée, soit pour un motif grave (non-respect des statuts, comportement contraire aux objectifs de l'organisation).

**ANALYSE DE LA DÉFINITION ET DES OBJECTIFS DES 129 ORGANISATIONS**

Parmi les 115 organisations se définissant comme des sociétés savantes, 97 ont proposé une définition (*Question 1 : Quelle est la définition d'une société savante ?*) ; 16 ont repris les définitions proposées dans le questionnaire et 81 ont proposé leur propre définition. Parmi les 3 définitions proposées dans le questionnaire, la définition 3 (*groupe organisé et permanent, institué pour un but précis, dans un champ disciplinaire donné*) a été retenue par 8 organisations ; la définition 1 (*groupes dont les membres rendent compte de leurs travaux et recherches scientifiques ou érudites ou en discutent*) par 5 ; la définition 2 (*organisation fondée pour un travail commun ou une action commune*) par 1 organisation. Une combinaison des définitions a été retenue par deux organisations (définition 1 et 3, et définitions 1, 2 et 3).

Parmi les 81 organisations ayant proposé leur propre définition, 59 ont repris le terme « *champ disciplinaire donné* » ; pour la population et les objectifs, les termes étaient nombreux (*tableau 3*). L'analyse des termes utilisés pour la définition a permis d'identifier 6 notions importantes : rendre compte, connaissance, formation, recherche, diffusion, promotion.

L'analyse des 106 réponses des organisations se définissant comme sociétés savantes, concernant leurs objectifs (*Question 2 : Quels sont les objectifs et les missions de votre société savante ?*), a permis le classement en 5 domaines :

- **le développement scientifique**, avec les mentions des termes rechercher (50 fois), promouvoir (49 fois), favoriser les études (21 fois), développer (18 fois), diffuser (13 fois), faire connaître (11 fois), coordonner (10 fois), faire progresser (9 fois), publication (10 fois), information (9 fois), présentation de travaux ou de recherches (4 fois) ;
- **la communication**, avec 46 fois la mention de ce terme, 9 fois le mot "réunion" et 3 fois "harmonisation" ;
- **la formation**, citée 35 fois et l'enseignement, cité 31 fois ;
- **la défense** de la discipline et de la profession ainsi que la représentation auprès des institutions citées 23 fois ;

• **les nouvelles donnes** de la médecine, où ont été citées évaluation et prévention (10 fois), qualité (3 fois), éthique (1 fois), éducation du patient (1 fois), accréditation (1 fois).

Les réponses des 14 organisations qui refusaient le terme de société savante pour les définir ont été analysées. Leur refus de cette désignation n'a pas observé de données probantes permettant de confirmer leur position : aucune des 14 n'était un syndicat, ou un organisme professionnel de type "ordre".

Douze de ces 14 ont documenté la question 2 sur les objectifs et missions ; nous avons analysé ces réponses selon les 5 domaines :

- **le développement scientifique** avec la notion des termes connaissance (3 fois), recherche (2 fois), promotion (2 fois), progrès (1 fois) et amélioration (1 fois) ;
- **la communication** a été citée une fois ; et 2 organisations ont évoqué les termes harmonisation, réunions, unions, échange ;
- **la formation** a été mentionnée 8 fois, et l'enseignement 3 fois ;
- **la défense** de la discipline et de la profession, la représentativité auprès des institutions ont été mentionnées 4 fois ;
- **l'éthique** a été mentionnée 2 fois et la prévention une fois.

#### PROPOSITION DE DÉFINITION D'UNE SOCIÉTÉ SAVANTE

Les données analysées ont permis d'élaborer une définition fondée sur les propositions des sociétés savantes : « *Groupe organisé, dans un champ disciplinaire donné, dont les adhérents ont pour objectif de rendre compte de leurs travaux, d'améliorer la connaissance dans leur domaine, d'assurer la formation et la recherche, de diffuser les résultats de leurs activités, de soutenir et promouvoir leur discipline* ».

#### CRITÈRES DE VALIDATION DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Deux réunions ont permis d'écrire des critères qui ont été envoyés aux 45 sociétés de la SFM. Trente trois (77%) ont répondu (*encadré 1*). Aucune société savante ne s'est opposée à l'un des 11 critères, une société savante s'est abstenue et 32 ont donné leur accord. Parmi les 32 donnant leur accord, selon les critères, 5 à 9 sociétés savantes ont apporté des remarques. La prise en compte des remarques (3<sup>ème</sup> réunion) a permis d'obtenir les 11 critères de validation (*encadré 1*).

#### DES ORGANISATIONS LISTANT DES SOCIÉTÉS SAVANTES

La recherche sur le moteur google a permis de lister des informations diverses à partir de plus de 5000 références. Seules les 3 premières pages affichées par chacune des 3 recherches ont été examinées et jugées peu infor-

#### Encadré 1 Critères de validation des sociétés savantes établis avec les représentants de la Fédération des Spécialités Médicales

##### 1) Groupe de professionnels organisé et permanent

- existence de statuts
- réunion annuelle avec assemblée générale
- procédure d'élection du Conseil d'administration
- procédure de recrutement des membres

##### 2) Société nationale

- caractère national de la société
- possibilité d'élargissement de la société nationale vers des groupements francophones ou européens

##### 3) Société associant les différentes modalités d'exercice : libéral, hospitalier, hospitalo-universitaire (sauf pour les disciplines à modalité d'exercice exclusive)

##### 4) Société travaillant dans un champ disciplinaire défini

- spécialités reconnues par l'Ordre ou l'Université
- spécialités correspondant à une capacité nouvellement définie (travaillant en général de concert avec les sociétés de Spécialité déjà reconnues).

##### 5) Société scientifique

- objectifs statutaires visant à promouvoir la recherche, l'enseignement et les bonnes pratiques cliniques
- publications scientifiques réalisées sur ces objectifs statutaires
- publication de recommandations ou de conférences de consensus.

##### 6) Société représentative de la discipline. Les spécialistes membres de la société représentent environ 50% des spécialistes inscrits à l'Ordre des Médecins.

##### 7) Recherche. Existence au moins d'une réunion scientifique annuelle rassemblant environ 50% des membres de la société ou parrainée par la société mère ou la Fédération pour les petites sociétés.

##### 8) Enseignement : existence d'une structure dédiée à la Formation Médicale Continue qui existe au sein de la société ou avec laquelle la société collabore étroitement (Collège).

##### 9) Revue : existence d'un périodique scientifique et professionnel, organe d'expression de la société publiant sous forme papier ou électronique les travaux de l'Association et référencé dans une base de données nationale ou internationale.

##### 10) En l'absence de DES, DESC ou de reconnaissance ordinale, la reconnaissance de la Société en tant que telle dépend de la « Société mère » qui la parraine. En cas de désaccord ou de conflit procédure d'expertise peut-être demandée à la Fédération des Spécialités médicales.

##### 11) En l'absence de DES, DESC, ou de reconnaissance ordinale et de société mère, une procédure d'expertise et un avis peuvent être demandés à la Fédération des spécialités médicales.

matives car apportant des informations déjà connues, sauf pour le site du Comité des travaux historiques et scientifiques<sup>3</sup>. Seuls des sites généraux ou institutionnels listant des sociétés savantes ont été mentionnés ci-dessous. La plupart des sites de sociétés savantes ont des liens vers des sociétés savantes proches, françaises et étrangères. Les données ont été actualisées le 14 mai 2004 ; comparées à la recherche du 20 mars 2004, il y avait des changements dans certains sites internet.

### ■ Sites listant des sociétés savantes

Le Ministère délégué à la recherche et aux nouvelles technologies publie un annuaire des sociétés savantes<sup>4</sup> : il s'agit d'un listing de 90 sociétés savantes de divers horizons. Parmi cette liste, 57 organisations ont un nom commençant par "société" (dont 33 "société française"), 26 commencent par "association", 7 par d'autres termes (groupe, fédération, comité, collège, club, centre). 16 sont des sociétés savantes dans le domaine de la santé. Parmi ces 16, il y a des sociétés médicales et aussi la Fédération des Spécialités Médicales dont le descriptif explique qu'il s'agit d'un regroupement de 52 sociétés scientifiques médicales et chirurgicales adhérentes (la liste correspond aux DES et DESC).

Le site internet<sup>5</sup> du Conseil national de l'Ordre des médecins (CNOM) sous sa rubrique "Liens/sociétés savantes reconnues par l'Ordre" liste 24 sociétés savantes, dont 18 s'intitulent "société", 3 s'intitulent "collège", deux sont des "associations", et une est l'Académie de chirurgie. L'Académie nationale de médecine est sous la rubrique "sites officiels". La fédération des sociétés savantes, listée par le Ministère de la Recherche n'est pas dans les sociétés savantes reconnues par le CNOM.

Le site du Comité des travaux historiques et scientifiques<sup>3</sup> publie un "Annuaire des sociétés savantes". Il y a 9 sections, dont la section "Science, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle". Dans cette section, parmi les sciences exactes pour "Médecins, pharmaciens et vétérinaires", il y a 21 sociétés savantes listées dont 3 académies (médecine, pharmacie, vétérinaire), et essentiellement des sociétés d'histoire des sciences.

Le site du CNRS<sup>6</sup>, dans sa section "sociétés savantes" renvoie sur les sites du Cths<sup>3</sup>, du ministère de la recherche<sup>4</sup> et sur le site la souris fureteuse<sup>7</sup> qui liste 66 sociétés savantes et professionnelles, dont certaines étrangères. Il s'agit surtout de sociétés savantes de recherche fondamentales, bien que quelques sociétés savantes médicales soient citées.

Le site de l'Académie nationale de chirurgie<sup>8</sup>, sous sa rubrique "relations extérieures", a une section "relations avec des sociétés spécialisées" qui liste 24 organisations, la plupart étant des sociétés savantes.

Le site de l'Académie des sciences<sup>9</sup> a une section intitulée "sociétés savantes en France" avec une rubrique "Sciences chimiques, naturelles, biologiques et médicales et leurs applications" qui cite 28 organisations, dont 13 sont des sociétés médicales.

Dans aucun des sites consultés, une définition de la société savante n'était suggérée, ni des critères d'inclusion dans ces listes.

### ■ Sites ne listant pas des sociétés savantes

Ces sites ne contiennent pas de rubrique "sociétés savantes" : Conseil national de l'ordre des chirurgiens

dentistes, Conseil national de l'ordre des pharmaciens, Inserm, Académie nationale de Médecine. Le portail des paramédicaux francophones<sup>10</sup> liste 21 associations sous une rubrique "sites divers", dont certaines sont des sociétés savantes.

### Discussion

Une proposition de définition d'une société savante a été élaborée à partir des informations transmises par 129 organisations « *Groupe organisé, dans un champ disciplinaire donné, dont les adhérents ont pour objectif de rendre compte de leurs travaux, d'améliorer la connaissance dans leur domaine, d'assurer la formation et la recherche, de diffuser les résultats de leurs activités, de soutenir et promouvoir leur discipline* ».

Contrairement aux définitions des dictionnaires, ou autres organismes, notre définition est fondée sur les propositions des sociétés savantes. Les acteurs ont donné leur avis et une analyse sociologique des réponses a permis de construire cette définition. Nos 3 propositions de définitions ont probablement influencé les réponses, avec une reprise de certains termes dans les nouvelles définitions. Néanmoins, cette méthodologie donne une force importante à cette définition ; des définitions proposées par de petits groupes d'experts (rédacteurs de dictionnaires) n'ont pas cette légitimité. Notre définition, construite à partir des informations transmises par des sociétés savantes du domaine de la santé, s'applique probablement à d'autres domaines scientifiques (sciences de la terre, sciences sociales, recherche fondamentale).

Le taux de réponse de 57% (129/225) a montré l'intérêt des sociétés savantes pour ce travail. Ce taux est supérieur à celui de 44 % (73/167) observé lors de notre étude sur le développement de l'évaluation médicale<sup>1</sup>. Les 96 organisations qui n'ont pas répondu à notre questionnaire, l'ont-elles fait par négligence ou intentionnellement ?

La taille des sociétés savantes est très variable puisque l'écart type observé était très grand (700+/-916). Ceci est probablement influencé par la démographie médicale des spécialités pour les plus grandes, et par le choix des thèmes d'intérêt pour les plus petites.

Il n'existe pas d'étude similaire ayant eu pour objectif de définir le terme de société savante dans le domaine des sciences de la santé. Cette définition permet d'avoir des critères explicites pour éventuellement inclure des organisations sur des listes de sociétés savantes, et aussi pour les différencier des organisations professionnelles ayant d'autres objectifs et missions (par exemple des syndicats). Cette définition pourrait éventuellement être traduite en anglais pour être proposée à des organisations étrangères.

### Remerciements

Nous remercions les 129 représentants de sociétés savantes qui ont pris le temps de répondre à notre enquête, et les membres du bureau de la Fédération des spécialités médicales qui ont apporté leurs avis et leur soutien à ce projet.

Nous remercions l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en Santé (Anaes) qui nous a permis de réaliser ce travail.

Les critères de validation des sociétés savantes sont originaux et intéressants car ils ont été établis avec certaines sociétés savantes. Le choix a été de prendre la FSM comme interlocuteur de l'Anaes. Ce choix, dicté par la simplicité car il permettait d'avoir un seul interlocuteur pour représenter 45 sociétés de spécialités médicales ou chirurgicales, n'a pas permis de consulter des sociétés savantes non spécialisées et/ou non médicales. Ces critères représentent l'avis de 33 sociétés savantes parmi les plus représentatives et mieux organisées car elles correspondent aux spécialités ayant un DES ou un DESC. Les critères proposés (*encadré 1*) ont pour certains un caractère médical par la prise en compte des DES, DESC, par la mention de la formation médicale continue. Ils pourraient être adaptés avec des représentants de sociétés non médicales. Ces critères correspondent à des sociétés très organisées car des sociétés n'ont probablement pas 50% des spécialistes inscrits à l'ordre (critère 6) ou ne peuvent rassembler 50% des membres une fois par an (critère 7) ou n'ont pas de revue (critères 9).

Les critères d'inclusion dans des listes intitulées "sociétés savantes" ne sont pas précisés sur les sites internet consultés. On pourrait supposer que ces listes sont compilées sans critères d'exhaustivité, ni de qualité des orga-

## CE QUI ÉTAIT CONNU

## • Les sociétés savantes sont des organisations mal connues qui ont :

- Un désir de reconnaissance
- Un fonctionnement interne variable
- Un manque de moyens en regard de leurs ambitions

## CE QU'APPORTE L'ARTICLE

## • Une définition élaborée à partir des réponses de 129 organisations :

« Groupe organisé, dans un champ disciplinaire donné, dont les adhérents ont pour objectif de rendre compte de leurs travaux, d'améliorer la connaissance dans leur domaine, d'assurer la formation et la recherche, de diffuser les résultats de leurs activités, de soutenir et promouvoir leur discipline »

- Des critères de validation pour mieux caractériser les sociétés savantes
- L'absence de critères explicites dans les diverses listes publiées de sociétés savantes.

nismes mentionnés. Il serait intéressant de constituer un fichier unique, national, dans lequel ne seraient incluses que les sociétés savantes qui reconnaissent cette définition. ■

## Références

(tous les sites ont été ouverts le 20 mars puis le 14 mai 2004)

- 1 Fourquet F, Maisonneuve H, Steudler F, Durocher A, Matillon Y. Les sociétés savantes et le développement de l'évaluation médicale. *Cahiers de Sociologie et de Démographie Médicale* 1997; 37: 53-75.
- 2 Fourquet F, Maisonneuve H, Steudler F, Durocher A, Matillon Y. L'organisation des sociétés savantes médicales en France. *Presse Med* 1997; 26: 715-18.
- 3 Annuaire des sociétés savantes du Comité des travaux historiques et scientifiques [www.cths.fr](http://www.cths.fr)
- 4 Annuaire des sociétés savantes du Ministère délégué à la recherche et aux nouvelles technologies [www.recherche.gouv.fr/socsavantes/default.htm](http://www.recherche.gouv.fr/socsavantes/default.htm)
- 5 Conseil National de l'Ordre des Médecins [www.conseil-national.medecin.fr](http://www.conseil-national.medecin.fr)
- 6 Site du CNRS [www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)
- 7 Site la souris fureteuse [www.jeunesdocteurs.com](http://www.jeunesdocteurs.com)
- 8 Académie nationale de chirurgie [http://www.bium.univ-paris5.fr/acad-chirurgie/relat\\_soc.htm](http://www.bium.univ-paris5.fr/acad-chirurgie/relat_soc.htm)
- 9 Académie des sciences <http://www.academie-sciences.fr/>
- 10 Le portail des paramédicaux francophones [www.sylvae.com](http://www.sylvae.com)